

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Selon le souhait des conseils municipaux des communes de Treilles et Caves et leur Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire, d'associer leur jeunesse pour les commémorations patriotiques et la fête nationale :

Une cérémonie inter-communale sera organisée LE MERCREDI 8 MAI 2024.



PROGRAMME

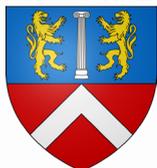
11h15 - Monument aux morts de Treilles : dépôt de gerbe et lecture du message officiel par les enfants des écoles, en présence des conseils municipaux des deux communes.

11h45 - Départ du défilé de la Place de la République vers le Monument aux morts de Caves : dépôt de gerbe et lecture du message officiel par les enfants des écoles, en présence des conseils municipaux des deux communes.

12h15 - Un apéritif intercommunal pris dans la cour de l'école de Caves doturera ces cérémonies.



Gérard LUCIEN
Maire de Treilles



Bernard DEVIC
Maire de Caves

